



Association des Familles d'Enfants Handicapés
de La Poste et de France Télécom

8 Rue Brillat Savarin – 75013 PARIS

Tél. : 01 58 10 15 00 ■ Fax : 01 58 10 01 10

Courriel : afeh@wanadoo.fr – site : <http://www.afeh.net>

Infos réseau



Référence : RESEAU

Diffusion : Présidents de section – Secrétaires - Trésoriers - Correspondants
Administrateurs - Délégués Régionaux – Es Qualité

Objet : **CONVENTION DE PARTENARIAT LA POSTE –FAPEH :**
Des engagements renouvelés, les dispositions règlementaires pour les salariés parents d'enfants handicapés affirmées !

N° 07/11

JUIN 2011

Le 1^{er} juin 2011, Georges LEFEBVRE, Délégué Général du Groupe La Poste, entouré des Responsables des services RH mais aussi de la DNAS et Gilbert LETELLIER, Président de la FAPEH au nom de l'AFEH et des 2 Associations de Gestion de Nuits St Georges et Pays de Brive représentées par leur président respectif ont signé une version actualisée de la convention de partenariat. (Texte de la convention en Annexe)

➤ **Une confiance renouvelée clairement**

Au-delà des actions déjà engagées et mises en œuvre, La Poste a décidé de poursuivre et renforcer dans le cadre du plan d'action des activités sociales adopté au C.O.G.A.S, sa collaboration à la réalisation d'un ensemble d'offres et de services et de projets initialisés par nos trois associations.

Elle réaffirme que les salariés de La Poste qui apportent leur concours bénévole par un investissement personnel et désintéressé sont le moteur indispensable pour permettre à nos associations de développer leurs actions en faveur des postiers qui doivent faire face aux conséquences familiales, psychologiques, financières, juridiques, ou matérielles d'un enfant en situation de handicap.

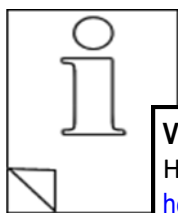
La reconnaissance de ces engagements bénévoles implique que nos trois associations sont bien des partenaires à part entière pour La Poste pour leur participation à la vie de l'entreprise, sous la forme d'un soutien spécifique.

➤ **Une affirmation bienvenue, à la fois exhaustive et synthétique des dispositions règlementaires existantes à l'attention des salariés parents d'enfants handicapés**

Ces dispositions, dont certaines obtenues en son temps par l'AFEH étaient devenues, ici où là, ignorées des managers au fil des évolutions successives.

L'AFEH s'est mobilisée très fortement pour les faire connaître et reconnaître.

.../...



Vos Contacts :

Henry DUBOIS, chargé de communication

henry.dubois@afeh.net

Michel GENIBREL, Vice Président

genibrel.michel@orange.fr

Dans cette nouvelle convention, La Poste s'engage à apporter aux Directions de Métiers l'information à relayer auprès des managers, sur les dispositions règlementaires existantes (mentionnées annexe 1 de la convention) à l'attention des salariés parents d'enfants handicapés afin de leur permettre de concilier vie professionnelle et familiale.

C'est le point fort et significatif de cette nouvelle signature. Le résultat n'était pas acquis d'avance.

Aujourd'hui, il l'est clairement et l'ensemble de cette convention, y compris les annexes sera repris dans un BRH, bulletin des ressources humaines diffusé dans les services.

➤ **Ces résultats obtenus sont aussi ceux de toutes nos équipes de bénévoles sur tout le territoire avec la reconnaissance de leur engagement**

L'AFEH a travaillé d'arrache pied pour obtenir ce résultat. Nous pouvons en être légitimement fiers !

Nationalement nous allons pour ce qui nous concerne, indépendamment de ce que va organiser la Poste, coordonner une communication et sensibilisation.

Nous vous associerons naturellement à cette démarche.

En cette année 2011 du Bénévolat, dont nous avons obtenu la labellisation officielle, nous démontrons notre volonté de faire.....notre volonté de fer !

Autour de vous affichez clairement cette volonté :

AVEC L'AFEH CHANGEZ LES CHOSES, DEVENEZ BENEVOLE !

En ce printemps, à quelques jours de l'été, apprécions ensemble cette confiance renouvelée ; assurément dans cette démarche, la confiance a grandi.

Bon courage à vous toutes et tous et bon vent.

Amicalement.

Michel GENIBREL Vice Président

Cette info réseau est disponible de façon permanente sur le site de l'AFEH.
www.afeh.net, rubrique section, rubrique Info réseau 2011.